



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE LANGEVIN-SAINT-JEAN TENUE LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023, À 19 H, À LA SALLE MULTI DE L'ÉCOLE ST-JEAN ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Éric Lepage ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue aux participants présents.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Madame Jinny Huard est désignée comme secrétaire d'assemblée.

3. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION 2023-2024

Monsieur Éric Lepage présente l'équipe de direction pour l'année 2023-2024.

Michaël Fiola : Directeur qui débute sa 3^e année

Jinny Huard : Directrice adjointe (principalement St-Jean) qui débute sa 4^e année

Patricia Lécuyer : Directrice adjointe (principalement Langevin) qui débute sa 2^e année

Catia Dalla Colette : Adjointe administrative qui débute sa 2^e année

2023-09-13-01 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Éric Lepage fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun point n'est ajouté.

Il est proposé par madame Marie-Ève Beaulieu et appuyé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2023-09-13-02 5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 SEPTEMBRE 2022

Monsieur Éric Lepage fait la lecture du document.

Il est proposé par madame Marie-Ève Beaulieu et appuyé à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Monsieur Éric Lepage fait la lecture du mot du président. Monsieur Michaël Fiola fait la présentation du rapport annuel et répond à quelques questions.

7. RÔLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

7.1 COMPOSITION

Monsieur Michaël Fiola indique que le conseil d'établissement de l'école Langevin-Saint-Jean est composé paritairement de 8 parents (soit 4 parents représentants par école) et 8 membres du personnel (soit 6 enseignants (3 par école) et 2 professionnels). Il mentionne également qu'il n'y a pas de représentant du personnel de soutien. Il peut aussi s'ajouter deux membres de la communauté nommés par les membres lors de la 1^{re} séance du conseil.

7.2 FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Monsieur Michaël Fiola présente les rôles, fonctions et responsabilités du conseil d'établissement. Certains membres partagent leurs expériences des dernières années sur le conseil.

7.3 FORMATION

Monsieur Michaël Fiola présente en bref la formation obligatoire qui comprend le visionnement de 17 capsules et la lecture de 28 fiches thématiques.

8. REMERCIEMENTS AUX PERSONNES QUI TERMINENT LEUR MANDAT

Monsieur Éric Lepage remercie les membres « parent » qui terminent leur mandat :

- Monsieur Alexandre Charest
- Madame Myriam Goulet
- Monsieur Alain Cossette
- Monsieur Éric Lepage

2023-09-13-03

9. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

9.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Éric Lepage que monsieur Michaël Fiola soit président d'élection. Monsieur Fiola accepte.

9.2 NOMINATION D'UN SCRUTATEUR OU D'UNE SCRUTATRICE ET PROCÉDURE POUR LES VOTES

Il est proposé par monsieur Éric Lepage que mesdames Jinny Huard et Patricia Lécuyer soient scrutatrices. Mesdames Huard et Lécuyer acceptent.

9.3 OUVERTURE DES MISES EN CANDIDATURE

Monsieur Michaël Fiola explique la procédure pour les élections.
Monsieur Michaël Fiola ouvre la période de mise en candidature en mentionnant qu'il y aura 4 postes d'une durée de deux ans à pourvoir.

- Madame Émilie Ringuet se propose;
- Monsieur Noel Honorat Adanzounon se propose;
- Monsieur Éric Lepage se propose;
- Monsieur Sébastien Auclair se propose;
- Monsieur Guillaume Paradis se propose;

Monsieur Michaël Fiola met fin à la période de candidature.

9.4 ÉLECTION (4 POSTES DE PARENTS EN ÉLECTION POUR UN MANDAT DE 2 ANS)

Monsieur Michaël Fiola indique qu'étant donné le nombre de candidats, un vote est nécessaire. Il est proposé à l'unanimité de tenir un vote secret.

Il est proposé et appuyé à l'unanimité qu'à la suite du vote effectué, les quatre postes à combler par les parents au sein du conseil d'établissement le soient par : madame Émilie Ringuet et messieurs Noel Honorat Adanzounon, Éric Lepage et Sébastien Auclair. Monsieur Guillaume Paradis accepte d'être substitut.

9.5 REPRÉSENTANT ET SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Michaël Fiola demande si des parents sont intéressés par le poste de représentant de notre école sur ce comité. Après discussion, il est déterminé que la décision serait prise lors de notre première rencontre du conseil d'établissement.

10. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Michaël Fiola indique que la 1^{re} séance du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 20 septembre 2023 à 19 h à la salle des dîneurs de l'école Langevin.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Michaël Fiola répond à quelques questions.

2023-09-13-05 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nadine Lavoie et appuyé à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 34.